

Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

de l'Établissement scolaire Bellavista-Boudines
Septembre 2017





Chers Parents,

Au printemps 2016, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire des écoles de Bellavista et des Boudines qui a été réalisé dans le courant de l'année scolaire 2016-2017. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui prennent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité!

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement

Madame, Monsieur, Chers parents,

Tous les matins, je me rends à bicyclette de mon domicile à la mairie. Aux différents passages piétons de l'avenue François-Besson, je croise une multitude d'enfants, parfois accompagnés de leurs parents, qui se rendent heureux et détendus à l'école, saluent la patrouilleuse, lui montrent de temps à autre fièrement un dessin et respectent ses consignes. J'observe à quel point le chemin de l'école est aussi un lieu d'apprentissage. On y apprend à être attentif aux autres usagers de la route, à respecter les règles, à aider les plus jeunes, à s'émerveiller ici devant une pelleteuse dans un chantier, là en suivant un papillon dans une prairie fleurie. Lorsqu'on peut développer ainsi sa curiosité sur le chemin de l'école, qu'on peut y bouger en toute sécurité et sans stress, y respirer un air non pollué, qu'on a du plaisir à y retrouver ses camarades d'école, on apprend ensuite mieux en classe. C'est un droit des enfants de pouvoir apprendre dans un climat et un environnement de qualité et sûr et c'est notre devoir de parents, d'adultes et d'autorité politique de tout faire pour leur offrir ce cadre et cette qualité de vie. Voilà aussi pourquoi en ce moment la ville de Meyrin crée des zones 30km/h dans les quartiers d'habitations et à proximité des écoles, agrandit certains trottoirs et veille à une présence accrue de gardiens de la paix dans l'espace public.

Les enfants vivent la ville autrement que les adultes. Ils ont aussi un droit d'être entendus. Leur point de vue compte et leurs propositions peuvent également contribuer à améliorer la qualité de vie dans nos quartiers. L'élaboration d'un Plan de mobilité scolaire sous l'égide de l'Association transports et environnement (ATE) qui dispose d'une longue expérience a permis d'impliquer enfants et adultes autour de propositions qui ne demandent plus qu'à être concrétisées pour augmenter encore la sécurité et la convivialité dans l'espace public. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui y ont collaboré.

Pierre-Alain Tschudi
Conseiller administratif de la ville de Meyrin

Madame, Monsieur, Chers parents,

Pour des millions d'enfants dans le monde, aller à l'école est un défi quotidien. Pour nos enfants, le chemin de l'école est facilement accessible. Toutefois, ils ne peuvent plus se déplacer de manière aussi insouciante et libre que le faisaient nos grands-parents ou nos parents. Dès lors, notre responsabilité est de sécuriser ce chemin afin qu'il constitue une pratique positive.

Avec ses vingt ans d'expérience, l'ATE favorise les déplacements des élèves grâce à un travail approfondi basé sur les questionnaires qui ont été proposés à vos enfants, aux enseignants et à vous les parents de notre Établissement.

Après une phase d'analyse, un partenariat établi entre l'ATE, les édiles meyrinois et les

enseignants a généré une phase de mise en œuvre. Des modifications, des aménagements, des ajustements, adaptés aux déplacements des enfants sur le chemin de l'école, ont été et seront réalisés.

Le Conseil d'Établissement a également contribué à la sécurisation des trajets effectués par vos enfants grâce à l'élaboration de silhouettes en bois qui représentent des enfants, silhouettes qui jalonnent le chemin de l'école. Que toutes ces contributions concourent à sécuriser le chemin de la culture, celui qui permet à vos enfants d'accéder à l'instruction !

Catherine Frichot-Janin
Directrice

Quelle mobilité autour de l'Établissement scolaire Bellavista-Boudines ?

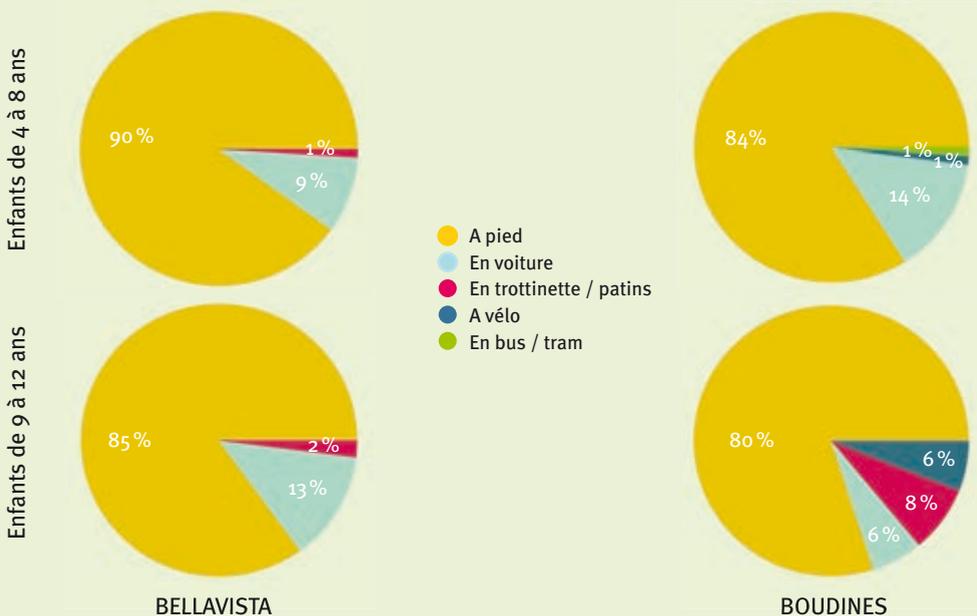
En 2016, dans le cadre du Plan de mobilité scolaire de l'Établissement scolaire Bellavista-Boudines, nous avons distribué des questionnaires à tous les enfants, parents et enseignants des écoles de Bellavista et des Boudines.

Les questionnaires ont été dépouillés selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge. 420 questionnaires parents (74%), 477 questionnaires enfants (84%) et 34 questionnaires enseignants (69%) ont été retournés.

Ce journal vous présente des extraits du rapport détaillé remis à la Ville de Meyrin.

La grande majorité des enfants se rend à l'école à pied

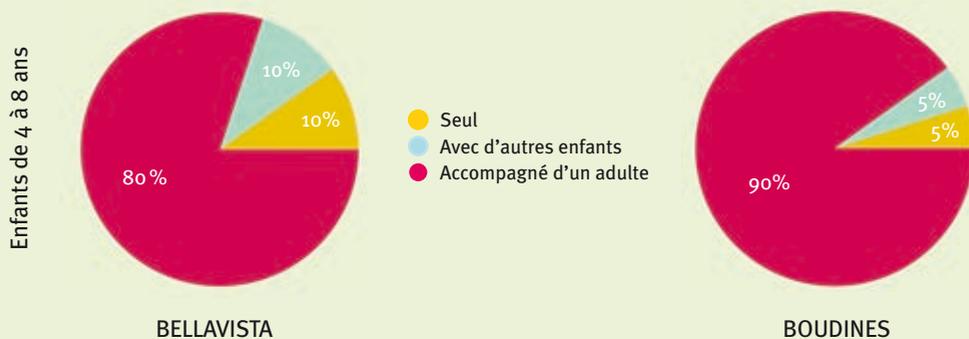
Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



Des petits plus accompagnés que les grands...

Les enfants entre 4 et 8 ans sont majoritairement accompagnés par un adulte pour aller à l'école. S'ils sont accompagnés, c'est principalement parce que le chemin n'est pas adapté à leur âge. Un taux d'accompagnement tout à fait normal, compte tenu de leur âge.

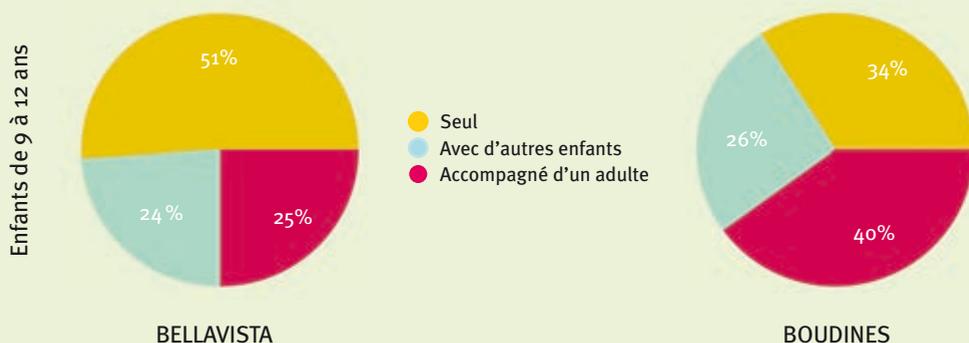
Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



...et pourtant

Les 9-12 ans sont anormalement nombreux à venir accompagnés par un adulte à l'école. Aux Boudines ils sont même 41%. Les raisons invoquées pour l'accompagnement sont le danger ressenti aux traversées piétonnes et à proximité du tram, les vitesses de circulation et le fort trafic automobile.

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



DU CÔTÉ DES ENFANTS

La mobilité douce a la cote

S'ils avaient le choix, petits et grands opteraient en grande majorité pour la mobilité douce. Les enfants sont nombreux à souhaiter venir à l'école à pied, mais ils sont également entre 13% et 16% à désirer venir à vélo ou en trottinette. Des moyens de transport qui restent peu utilisés par les enfants, à l'exception du vélo à l'école des Boudines.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



Un souhait d'être accompagné qui diffère selon l'âge

Logiquement, les plus jeunes enfants désirent majoritairement être accompagnés par un adulte pour se rendre à l'école et les plus grands préfèrent venir seuls ou avec des amis.





Un dépose-minute est une zone où les parents s'arrêtent pour déposer ou récupérer leurs enfants en voiture. Au sens strict, cette zone ne doit être utilisée que pour une très courte durée - une minute - et les parents doivent rester au volant de leur véhicule.

Le dépose-minute est signalé par le panneau « Dépose-minute ».

Dans le contexte des écoles des Boudines et Bellavista, le temps de déplacement moyen des enfants à pied est faible. Les distances sont réalisables à pied, plus rapidement qu'en voiture.

Limiter les déplacements en voiture à l'école, c'est moins de dangers pour tous et un environnement scolaire plus agréable.

QUE FAIRE SI VOUS DEVEZ ABSOLUMENT DÉPOSER VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE EN VOITURE ?

Ecole des Boudines

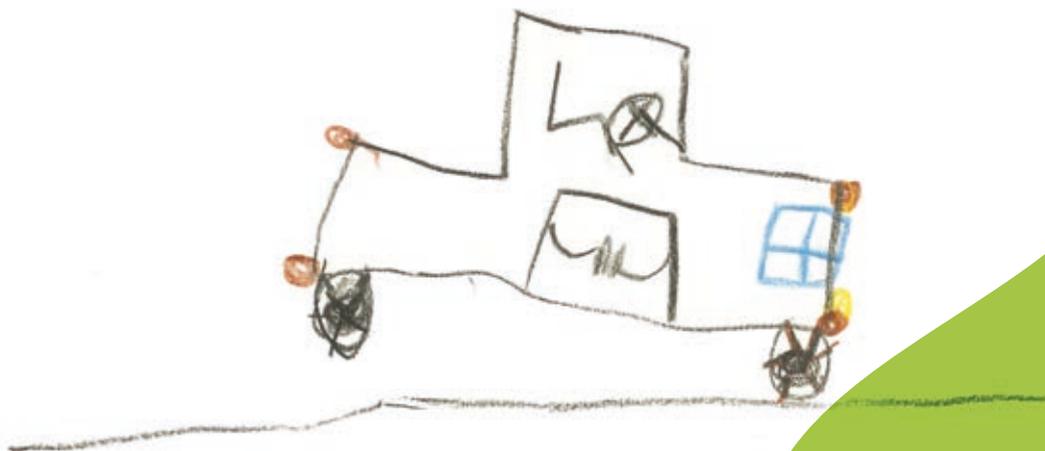
Vous pouvez utiliser les places du Parking devant la Mairie. Ce parking permet un stationnement pendant une durée de 2h maximum. Entre le parking et l'école, un nouveau cheminement piéton permet à votre enfant de se rendre à pied en sécurité jusqu'à l'école. C'est le seul emplacement sûr et autorisé. Sinon vous pouvez utiliser les places de stationnement en zone bleue situées sur le domaine public. Le stationnement est possible pendant une durée d'1h à 1h30 à l'aide d'un disque de stationnement.

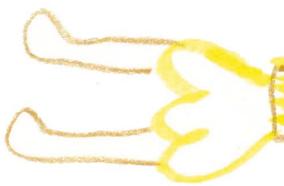
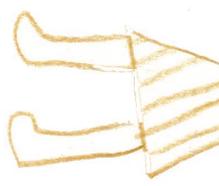
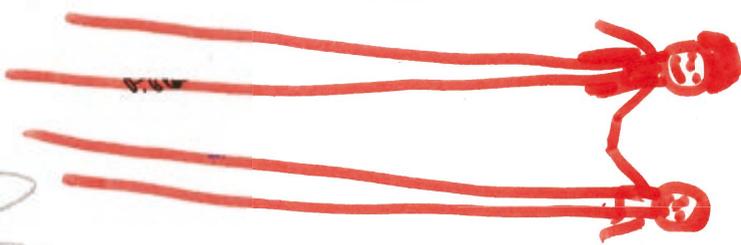
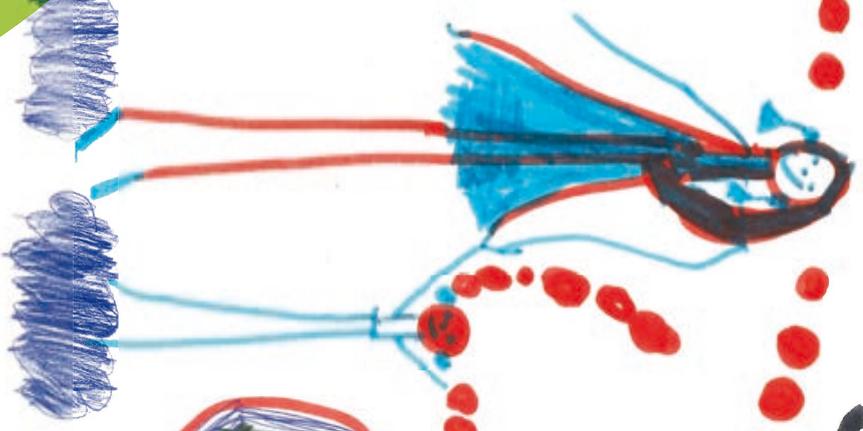
Ecole Bellavista

Un dépose-minute existe le long de l'avenue de Vaudagne en face de l'entrée de l'école. Il est signalé par le panneau « Dépose-minute ». Il est situé à proximité de l'école, vous devez être donc particulièrement vigilants :

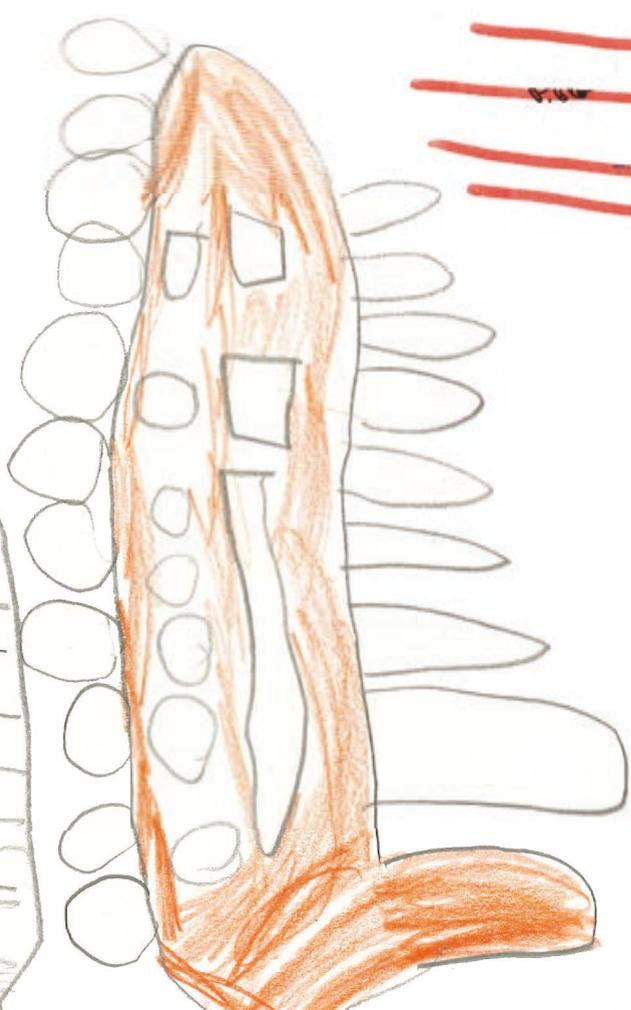
- › Pour y accéder vous franchissez à deux reprises le trottoir traversant ;
- › Vous devez rouler au pas ;
- › Soyez très attentifs à la sécurité des piétons qui y cheminent.

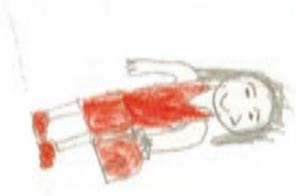
N'utilisez jamais les entrées et sorties de parkings privés pour déposer ou attendre votre enfant. Vous êtes en infraction et les manœuvres engendrées sont autant de dangers pour votre enfant comme pour ses camarades.



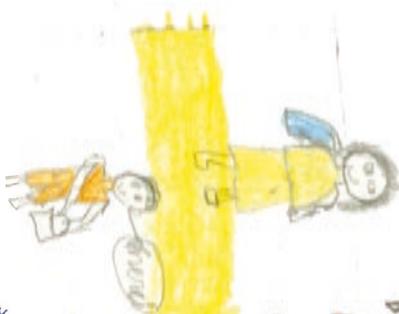
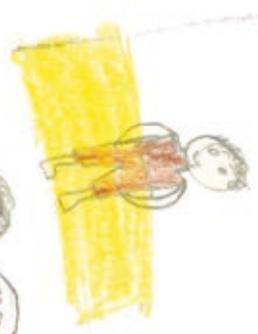


J'aime tout. (1)

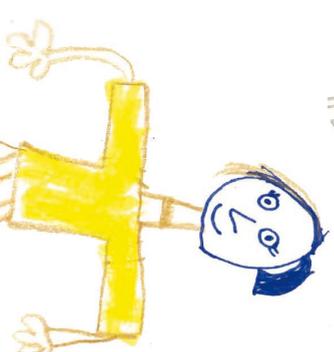


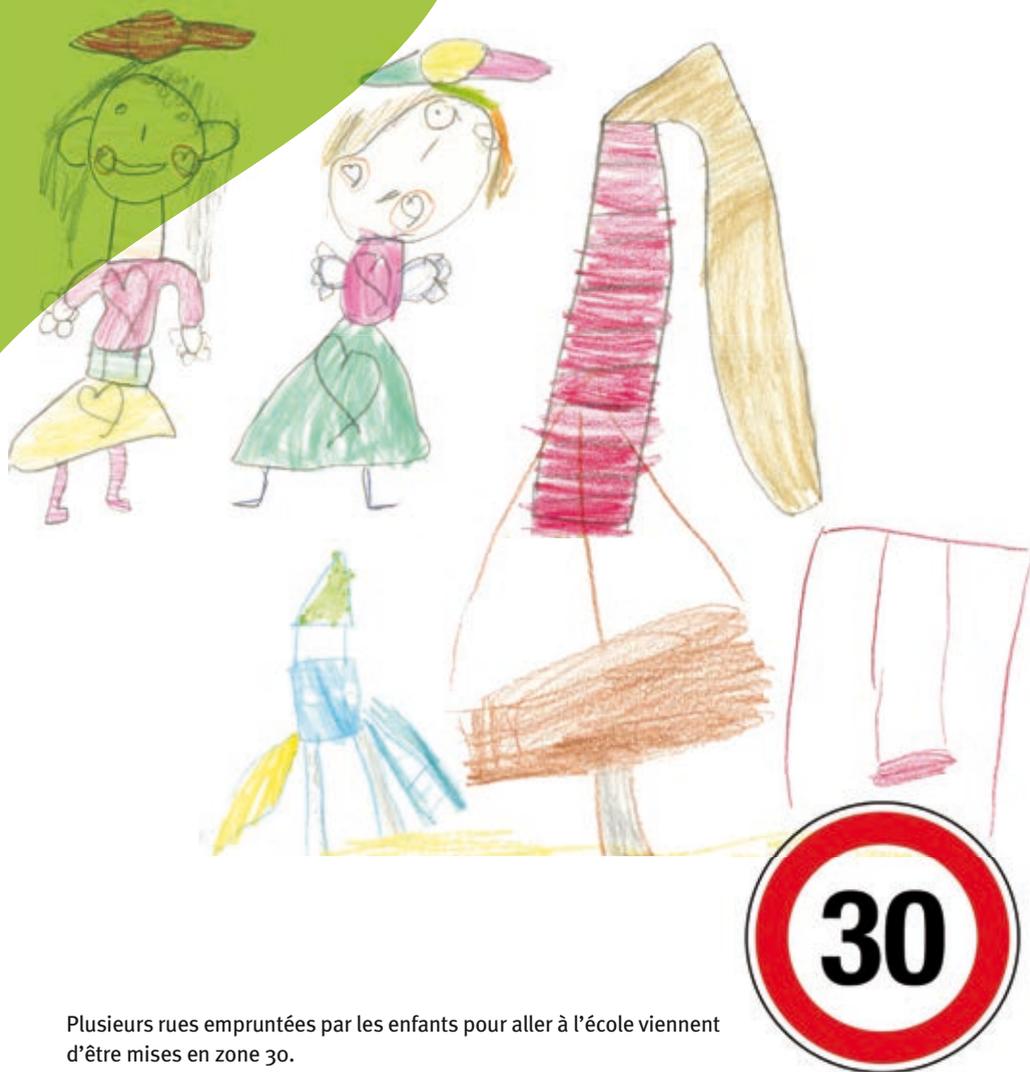


characters



Barbawati





Plusieurs rues empruntées par les enfants pour aller à l'école viennent d'être mises en zone 30.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ET COMMENT FONCTIONNENT LES ZONES 30 ?

Pour les piétons

- › Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- › Il n'y a pas obligatoirement de passages piétons pour indiquer la traversée
- › Je peux traverser partout mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- › Des passages piétons ont été maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité.

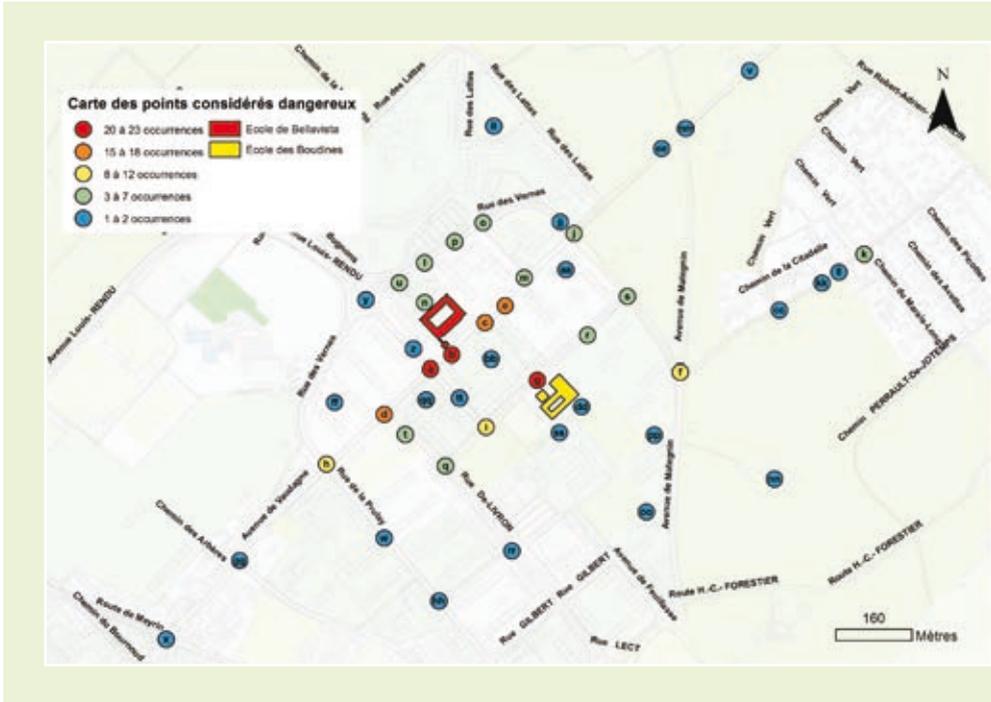
Pour les voitures et les deux-roues

- › Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- › Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- › La priorité de droite s'applique
- › Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention.

Limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.

LES POINTS DANGEREUX

Les parents, dans les questionnaires, ont mis en évidence 46 points potentiellement dangereux autour des deux écoles. Les 3 points les plus cités ont été mentionnés plus de 20 fois et se situent à proximité directe des écoles. Ils correspondent aux points « a », « b » et « g », soit le carrefour François-Besson/avenue de Vaudagne, la sortie du parking de l'école Bellavista et l'entrée de l'école des Boudines.





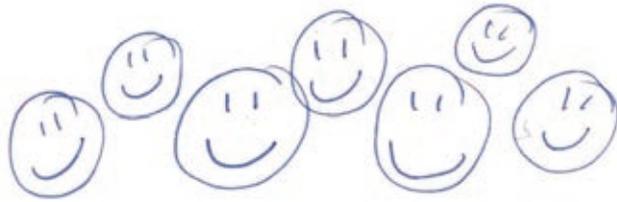
Au dos des questionnaires, les enfants se sont exprimés sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas sur leur trajet scolaire, à travers des dessins ou des mots. Cette riche information est illustrée ci-dessous. La taille des mots et l'intensité de la couleur varient selon le nombre de fois que la thématique a été citée par les enfants. Ainsi plus le mot est grand et foncé, plus il a été mentionné.

A Bellavista, les enfants aiment...



Ils n'aiment pas...





Aux Boudines, les enfants aiment...



Ils n'aiment pas...



DES ENFANTS QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ

La majorité des enfants se sent en sécurité. Toutefois, un certain nombre d'enfants a indiqué craindre les dangers causés par les voitures (trafic, vitesse, non-respect des priorités), par les nombreuses sorties de parking ou encore les trottoirs traversant.

De plus, le nombre important de points dangereux mentionnés par les parents et le haut taux d'accompagnement des grands indiquent une certaine insécurité sur le chemin de l'école. Les commentaires des points dangereux recourent également ce que les enfants mettent en avant pour expliquer leur sentiment d'insécurité (trafic automobile, vitesses de circulation, parking dangereux, etc.).

Les partenaires rencontrés durant la démarche ont confirmé ces éléments dangereux sur le chemin de l'école.

Dans ce contexte, et bien qu'un nombre important d'enfants vienne déjà à l'école en mobilité douce, il est indispensable d'améliorer la sécurité pour permettre aux enfants d'aller sans danger – et avec plaisir – à l'école.



UN POINT FORT DU RAPPORT

40% des élèves de 9 à 12 ans de l'école des Boudines sont encore accompagnés par un adulte pour se rendre à l'école. D'habitude, ce sont moins d'un quart des grands qui sont accompagnés, ce qui est indispensable pour favoriser leur autonomie. Le sentiment d'insécurité des parents lié au fort trafic et aux vitesses des voitures aux abords de l'école des Boudines est donc fort. Une situation qui devrait évoluer favorablement avec la mise en place de la zone 30 km/h et la sécurisation des différents points dangereux relevés.

Les cinq étapes du Plan de mobilité scolaire

1. Novembre 2016

Enquête auprès des parents, enfants et enseignants

2. Décembre 2016 – mars 2017

Consultation des représentants de l'école (direction et enseignants), de l'APE et d'associations du quartier.

Dépouillement et synthèse des questionnaires.

Présentation des résultats au groupe d'accompagnement.

3. Avril – Juillet 2017

Observations sur le terrain, recommandations et remise des propositions à la Ville de Meyrin.

4. Automne 2017

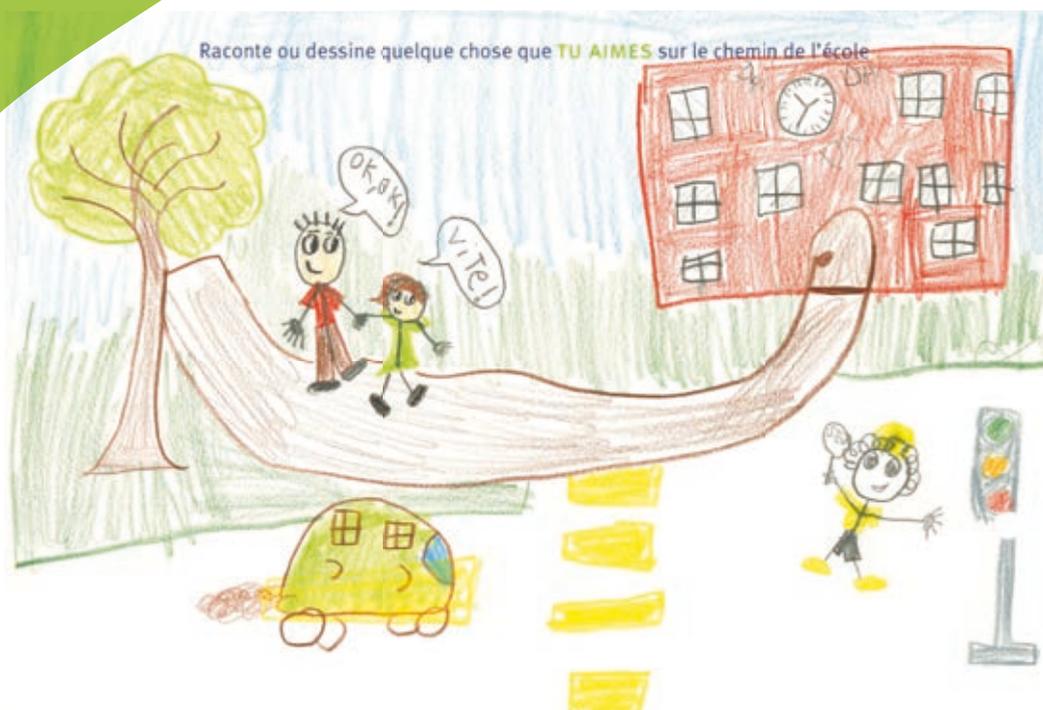
Discussion avec la Ville de Meyrin suite aux propositions.

Bilan de l'ATE et suivi des réalisations.

5. Avec les élèves

Activités pédagogiques dans toutes les classes.





ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pédibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pédibus, on est tous gagnants! La Coordination Pédibus Genève vous répond et vous aide pour créer votre Pédibus!

Coordination Pédibus Genève / FAPEO

geneve@pedibus.ch
 Tel. 022 344 22 55
 www.pedibus-geneve.ch
 www.pedibus.ch



Vous pouvez consulter le rapport détaillé du Plan de mobilité scolaire sur le site
www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :
 bureau-conseil@ate.ch
 022 734 70 44

Association Transports et Environnement (ATE)

Bureau-Conseil ATE
 Françoise Lanci-Montant, responsable
 18, rue de Montbrillant 1201 Genève
 Tel. 022 734 70 44 bureau-conseil@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch

